

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Ville de Montréal	Séance tenue le 13 novembre 2002
	Numéro de la résolution CE02 2009

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de prendre acte du rapport de l'Office de consultation publique concernant le projet de règlement P-02-194 modifiant le plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Saint-Laurent et de le joindre au dossier 1022280073 en vue de l'adoption du Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Saint-Laurent (no 1050), sans modification, de manière à changer l'affectation commerciale des propriétés situées aux 1020, rue Saint-Germain, et 1045, boulevard de la Côte-Vertu.

Adopté à l'unanimité.

1022829002
40.007

-

Michel PRESCOTT

Me Jacqueline LEDUC, avocate

Vice-président du comité exécutif

Greffière